

Régulation économique et investissements dans le secteur de l'électricité

Lieu : Dakar (Sénégal)

Dates : du 23 au 27 novembre 2020

Prix : 900 000 Fcfa HT comprenant

Formation en présentiel

Pause et repas midi

Sortie terrain

Documentation

Attestation de formation

Référence : 2020-FC-04

Public cible :

- Cadres en charge de la régulation au sein du ministère de l'énergie ou d'organismes publics spécialisés dans le développement des infrastructures
- Cadres en charge des fonctions supports au sein d'organe de régulation : économiste, financier, juriste...
- Chargé-e-s d'études au sein des opérateurs
- Cabinet d'avocats et bureaux d'études spécialisés, ou souhaitant développer une activité de conseil en régulation économique de l'énergie
- Cadres exerçant au sein d'associations de défense

Objectifs de la formation

- appréhender les réformes institutionnelles comme une stratégie de développement sectoriel
- comprendre les modèles d'organisation sectorielle et les modèles de marché émergents
- identifier les leviers d'attractivité pour l'investissement privé en fonction des spécificités des modèles de marché et des logiques de développement sectoriel
- connaître les méthodes et les outils existants pour la tarification de l'électricité
- connaître les modèles existant en matière de régulation tarifaire et d'appréhender les éventuelles évolutions de la réglementation.

Contenu :

- paradigme de la libéralisation dans la gestion du secteur de l'électricité
- aspects organisationnels et institutionnels de la régulation
- tarification dans le secteur électrique
- régulation tarifaire
- régulation économique et investissement privé

Des exemples et des études de cas illustreront les thèmes abordés dans les présentations.

Mail : edwige.akoto@cesag.edu.sn

Mail : aby.sane@cesag.edu.sn

Tél. : (221) 33 839 73 60

www.cesag.sn

Mail : contact@iad-developpement.org

Tél : +33 (0)4 72 78 31 82

www.iad-developpement.org



Institut d'Appui au Développement